



Bulletin d'Information Agro-Hydro- Météorologique Décadaire

DANS CE
BULLETIN :

I. Situations
météo et
hydrologique

II. État des
cultures et
Situation
phytosanitaire

III. Situation
pastorale

IV. État de la
végétation

V. Situation
halieutique

VI. situation
marché
agricole

VII- Perspectives

VIII. avis et
conseils

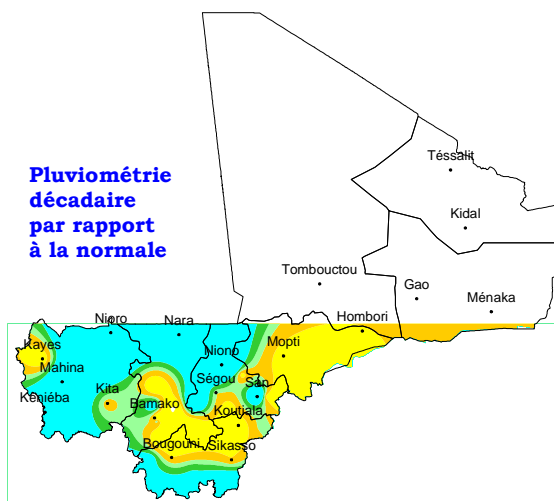
I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

La situation météorologique au cours de la première décade d'octobre 2012 a été caractérisée par le maintien de l'air humide dans la partie sud du pays.

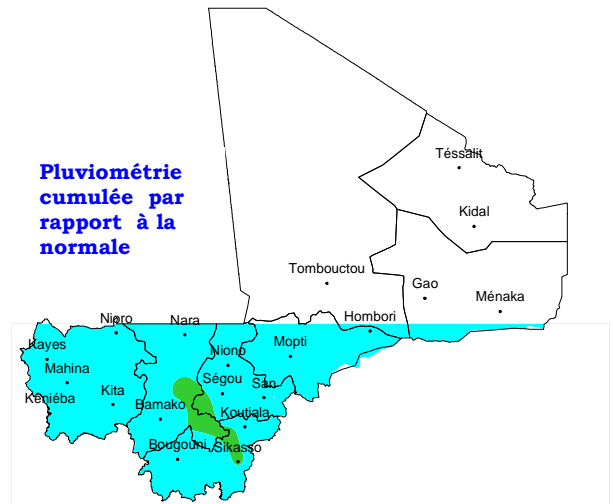
A la date du 10 octobre 2012, le cumul des pluies recueillies reste, dans l'ensemble, normal à excédentaire.

Les quantités de pluie recueillies pendant la décade ont été déficitaires dans les régions de Koulikoro et Sikasso, le Sud de la région de Ségou et dans les localités de Kayes Kita, Tominian et Mopti. Ailleurs, elles ont été normales à excédentaires.

Pluviométrie
décadaire
par rapport
à la normale

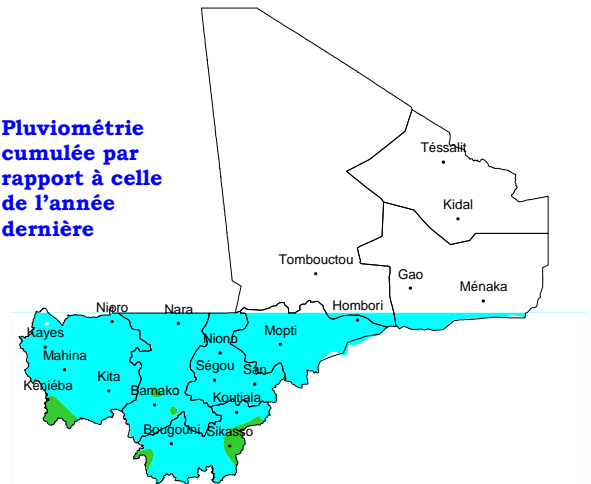


Pluviométrie
cumulée par
rapport à la
normale



Ce cumul est, d'une manière générale, supérieur à celui de l'année dernière à la même date.

Pluviométrie
cumulée par
rapport à celle
de l'année
dernière



Pluviométrie-légende

- Très déficitaire
- Déficitaire
- Légèrement déficitaire
- Normale
- Excédentaire
- Pas de données

La situation hydrologique a été caractérisée par la baisse de niveau sur tous les cours d'eau, à l'exception, du Bani à Mopti et aval.

Le remplissage des retenues de Sélingué et de Manantali se poursuit avec une hauteur de remplissage de plus de 1 mètre à Manantali.

Les hauteurs moyennes décennales sont supérieures à celles de l'année dernière pour la même période sur tous les cours d'eau, les plus marqués par rapport à l'année dernière sont de 1 m sur le Bani à Mopti, plus de 3 m sur le Baoulé à Bougouni et de l'ordre de 3 m à Kayes.

Les hauteurs moyennes décennales observées sont supérieures à celles d'une année moyenne pour la même période à l'exception du haut Niger et du Bani à Mopti.

II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

D'une manière générale, les mil/sorgho sont au stade d'épiaison-début maturation ; le maïs, le fonio à la maturation-récolte; le cotonnier à la capsulaison-début éclatement des capsules; les riz de bas fonds et Nerica à l'initiation paniculaire-épiaison; les riz de submersion libre et irrigué au tallage-montaison; l'arachide, le niébé et le voandzou à la formation de gousses-maturation.

L'état végétatif des cultures et l'aspect général des champs sont bons dans l'ensemble.

La situation phytosanitaire est restée relativement calme dans toutes les régions. Toutefois, on a observé :

- Des manifestations de sautériaux (Complexe des savanes, OSE) sur les cultures de mil, sorgho, maïs, riz, niébé et les jachères dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou avec une densité de 1 à 2 individus. /m² (L4, L5). Les dégâts restent légers. Il a été prospecté 771 ha sur lesquels 118 ha sont infestés et 45 ha traités à Koulikoro avec le Sumicombi alpha 50 ULV.
- Des groupes d'oiseaux granivores (Quelea quelea) dans les champs de riz (Tallage/montaison) en zone Office du Niger (M'Bèwani, Diabaly, Molodo, Niono et N'debougou) dans la région de Ségou et sur le mil, sorgho, riz à Bougouni dans la région de

Sikasso. Les prospections ont porté sur 932 ha, 141 ha de dortoirs occupés à Ségou et 156 ha infestés à Sikasso.

- Des manifestations des chenilles (*Spodoptera* sp.) dans les champs de niébé, maïs, niébé et riz dans les régions de Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti. Il a été prospecté 2486 ha sur lesquels 1094 ha sont infestés. Il a été traité 94 ha avec le Dursban, Lamda-super et Asmithion.
- Des manifestations des coléoptères (*Cantharides*) dans les champs de mil, maïs, niébé, riz et fonio dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou. Les prospections ont porté sur 655 ha et 427 ha infestés. Il a été traité 92 ha avec le Dursban, Sumicombi alpha et Asmithion.
- Des manifestations des rongeurs (rats) dans les parcelles de riz en zone Office du Niger dans la région de Ségou. Les prospections ont porté sur 180 ha et 12 ha infestés. Il a été conseillé aux producteurs de faire les battues.

Aucun criquet pèlerin n'a été observé par les prospecteurs dans les zones de cultures. Avec le repli de l'équipe mobile des aires grégaires dans la région de Kidal, aucune signalisation n'a été enregistrée.

III. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS D'EAU ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

D'une manière générale, les pâturages herbacés et aériens sont dans un état satisfaisant dans toutes les zones agropastorales du pays. La biomasse est assez abondante avec un bon recouvrement du sol et les espèces fourragères sont assez diversifiées pour une bonne alimentation du cheptel. Le niveau de production de la biomasse est nettement supérieur à celui de l'année dernière à la même période. Concernant les cultures fourragères, leur état est jugé bon dans l'ensemble. Les stades phénologiques pour les premiers semis vont de la floraison à l'épiaison.

Les conditions d'abreuvement, l'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont bons dans l'ensemble.

Les troupeaux transhumants sont actuellement dans leurs sites d'origine pour l'exploitation des pâturages et points d'eau d'hivernage. Il n'y a pas de mouvements inhabituels ni de conflits entre agriculteurs et éleveurs signalés.

Dans les zones inondées des régions de Mopti, Tombouctou et Gao, la sortie des animaux des bourgoutières vers les pâturages exondés se poursuit.

Les troupeaux sédentaires sont sous surveillance pour la plupart aux abords immédiats des villages en raison de l'installation des parcelles de cultures.

IV. ETAT DE LA VÉGÉTATION

Les domaines forestiers protégés, classés, les aires protégées et les zones d'intérêt cynégétique (ZIC) présentent un bon aspect végétatif.

Certaines espèces forestières telles que : *Acacia nilotica*, *Albizzia chevalieri*, *Albizzia lebeck*, *Cassia siamea*, *Ziziphus mauritiana*, *Balanites aegyptiaca*, *Delonix regia* entre autre sont en pleine floraison-fructification-maturation.

Le tapis herbacé est en phase de boucler son cycle végétatif et continue à servir de nourriture pour la faune sauvage et le bétail domestique.

La faune vit sa plus grande période de quiétude ces moments ci ; elle est en pleine période de gestation et de mise bas.

V. SITUATION HALIEUTIQUE

Les prix au consommateur des poissons sont restés globalement stables sur les marchés. Ainsi, ils ont baissé de 3.500 à 3.000 F CFA le kilo pour le Silure fumé à Kayes et une hausse a été constatée à Mopti de 1.800 à 2.100 F CFA le kilo pour le Silure fumé.

VI. SITUATION DES MARCHÉS AGRICOLES

L'évolution du marché céréalier se caractérise par une prédominance de la stabilité des prix sur les marchés. On note toutefois quelques baisses significatives des prix au producteur des céréales sèches, notamment le sorgho. Sur les marchés de consommation également des baisses de prix s'observent et sont assez répandues pour le niébé comparativement aux autres céréales. L'état d'approvisionnement des marchés est globalement moyen.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été relativement stables. Ces prix pour les mil, sorgho ont évolué dans une

fourchette, comprise entre 225 F CFA le kilogramme pour le sorgho à Sikasso et 350 F CFA le kilogramme pour le mil à Kayes Centre.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 350 F CFA le kilo pour le riz BB importé non parfumé à Koulikoro et à Kayes N'Dy et 375 F CFA le kilo pour le riz RM40 importé à Sikasso Médine et à Mopti Gangal.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 350 F CFA le kilo pour le riz étuvé blanc local à Sikasso, 375 F à Ségou Château et 600 F CFA le kilo pour le riz étuvé blanc importé à Kayes.

Pour ce qui est du District de Bamako, les prix à la consommation des céréales sèches sont tous restés stables par rapport à la décade écoulée, excepté ceux du Niébé qui sont en baisse. Ainsi les prix au détail couramment pratiqués ont été de 250 F CFA le kilo pour le maïs, 300 pour le sorgho et pour le maïs décortiqué, 325 pour le mil, 350 pour le sorgho pilé, le riz RM40 importé thaïlandais et vietnamien et pour le riz brisé, 375 pour le mil pilé, 400 pour le riz local Gambiaka (tout venant), 500 pour le fonio, 600 pour le riz étuvé rouge importé et 550 F CFA le kilo pour le niébé.

Seuls les riz exonérés affichent des prix plus bas cette année par rapport à la même période de l'année dernière. Pour les autres céréales les prix sont non seulement supérieurs à ceux de l'année dernière à la même période mais aussi aux prix moyens des cinq dernières années.

VII. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, des précipitations faibles à modérées se produiront dans les parties sud et sud-ouest du pays au cours de la décade du 11 au 20 octobre 2012.

Les conditions hydriques actuelles et celles attendues devront permettre le bon développement des cultures.

Sur le plan hydrologique, la baisse des niveaux se poursuivra sur l'ensemble des cours d'eau à l'exception du Niger en aval de Mopti.

Les conditions écologiques restent bonnes dans les aires de reproduction du criquet pèlerin, les populations acridiennes signalées dans les

précédentes décades pourront se reproduire et augmenter les effectifs. A présent la menace plane car les groupes d'ailés en activités pourront se regrouper.

Sur le plan pastoral, les conditions d'alimentation et d'abreuvement du cheptel resteront bonnes dans les différentes zones agropastorales du pays.

VIII. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 11 AU 20 OCTOBRE 2012)

1. Il est demandé aux paysans de tenir compte des prévisions météorologiques quotidiennes pour les différents travaux d'entretien et de traitement des cultures.
2. Il est demandé aux brigades de veille d'informer le Centre de tout mouvement sur le criquet pèlerin au niveau de leur localité.

3. Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de veiller au respect des pistes d'accès aux pâturages et points d'eau ainsi que les gîtes d'étape, conformément aux conventions locales communales, intercommunales et textes législatifs en vigueur et aux agropasteurs des différentes zones agropastorales de poursuivre l'entretien des cultures fourragères.

4. Il est demandé aux exploitants forestiers d'effectuer l'entretien des pare-feu périmétraux, le respect du prélèvement du quota d'exploitation de bois énergie ; aux paysans de respecter le calendrier de mis à feu précoce et aux agro-chasseurs de ne pas effectuer des opérations de chasse durant cette période.

Bamako, le 12 octobre 2012
LE GTPA

Tableau : Situation hydrologique

N°	Stations	Fleuves	Hauteurs moyennes décadaires (cm)							Débits (m ³ /s)	Obs
			(cm)	Année	Année	Décade	Ecart (cm)				
1	Bamako	Niger	331	263	297	332	-35	34	-34	3653	
2	Koulikoro	Niger	584	414	471	519	-48	57	-113	3515	
3	Kirango	Niger	608	372	463	471	-8	91	-145	3380	
4	Mopti	Bani/Niger	643	519	631	618	13	112	-12	2790	
5	Diré	Niger	470	400	467	447	20	67	-3	1780	
6	Bougouni	Baoulé	548	467	826	951	-125	359	278	592	
7	Selingué-Amont	Sankarani	+	347.3 4	348.2 3	347.77	0.46	0.89	+	+	m IGN
8	Kayes	Sénégal	499	259	558	642	-84	299	59	1660	
9	Manantaly-Amont	Bafing	+	203.9 7	205.7 7	204.26	1.51	1.8	+	+	m IGN
10	Oualia	Bakoye	310	180	368	424	-56	188	58	404	
11	Gourbassy	Falémé	296	279	407	569	-162	128	111	504	
12	Bafing Makana	Bafing	+	657	696	745	-49	39	+	773	

Le signe + indique les valeurs inconnues.

PLUVIOMETRIE DECADEAIRE (mm)

Période du 1^{er} au 10 Octobre 2012

N°	STATIONS	PLUIES DECADEAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1 ^{er} MAI				POURCENTAGES			
		PD12	NJD12	PD11	ND	PC12	NJPC	PC11	CN	PD12/ND	PC12/CN	PC12/PC11	PD12/PD11
1	KAYES	2.1	2	3.8	14.3	865.8	50	390.1	565.0	15	153	*	55
2	NIORO DU SAHEL	34.0	2	2.6	15.5	555.7	38	390.0	394.4	*	141	142	*
3	YELIMANE	30.6	1	0.0	14.6	694.2	51	286.1	419.1	*	166	*	*
4	DIEMA	55.0	1	0.0	12.5	746.1	41	518.9	546.5	*	137	144	*
5	MAHINA	45.5	5	0.0	25.4	1080.6	69	634.8	777.8	179	139	170	*
6	BAFOULABE	36.9	3	17.5	16.1	862.0	54	587.0	704.6	*	122	147	*
7	KITA	20.4	2	0.1	32.3	947.1	83	760.0	845.1	63	112	125	*
8	KENIEBA	66.5	4	0.3	35.7	1256.7	90	1200.4	983.1	186	128	105	*
9	KOULIKORO	0.0	0	0.0	21.9	867.4	54	728.8	743.7	0	117	119	-999
10	BAMAKO VILLE	11.9	3	0.0	34.4	1115.4	74	916.4	890.5	35	125	122	*
11	BAMAKO SENOU	26.3	2	0.0	31.8	1014.7	82	800.8	824.8	83	123	127	*
12	SOTUBA	2.7	2	0.0	28.4	1026.1	62	851.8	853.2	10	120	120	*
13	KATIBOUGOU	0.0	0	0.0	21.9	944.5	64	825.5	743.7	0	127	114	-999
14	KATI	11.6	3	0.0	15.2	1027.7	67	852.4	684.6	76	150	121	*
15	BAGUINEDA	0.0	0	0.0	24.1	865.0	43	820.9	781.3	0	111	105	-999
16	OUELESSEBOUG,	2.1	1	0.0	28.5	1106.2	73	642.5	882.3	7	125	172	*
17	SELINGUE	38.5	5	27.0	28.5	1114.4	79	935.2	882.3	135	126	119	143
18	DIOILA	10.6	2	0.0	55.4	974.9	69	805.8	902.2	19	108	121	*
19	KOLOKANI	0.0	0	0.0	16.5	890.9	54	660.9	658.3	0	135	135	-999
20	DIDIENI	27.3	2	0.0	18.1	680.3	64	666.2	610.2	151	111	102	*
21	NARA	34.6	3	0.0	6.5	504.7	46	369.0	368.8	*	137	137	*
22	BANAMBA	8.6	1	0.0	15.0	591.6	41	457.0	614.7	57	96	129	*
23	KANGABA	-9.9	-9,9	0.0	36.0	1154.5*	80*	785.2	955.1	-9,9	121	147	-9,9
24	SIKASSO	18.5	4	3.7	35.2	1072.4	92	1061.3	992.0	53	108	101	*
25	BOUGOUNI	17.3	2	5.0	33.3	1182.7	83	888.5	1025.5	52	115	133	*
26	YANFOLILA	50.0	4	8.0	41.2	1150.0	63	1092.5	1019.0	121	113	105	*
27	KOUTIALA	4.3	2	8.1	24.1	932.8	62	750.9	807.8	18	115	124	53
28	N'TARLA IRCT	9.0	2	0.0	20.0	881.0	50	694.0	765.0	45	115	127	*
29	KADIOLO	71.0	6	37.0	37.3	1138.0	70	969.2	937.3	190	121	117	192
30	KOLON DIEBA	41.9	4	9.0	40.4	1260.0	70	768.7	937.4	104	134	164	*
31	YOROSSO	19.0	1	11.0	23.0	947.0	53	850.0	714.2	83	133	111	173
32	SEGOU	8.6	2	0.0	11.1	777.4	54	682.1	594.9	77	131	114	*
33	SAN	26.6	3	0.2	13.9	1025.7	62	354.4	642.9	191	160	*	*
34	BAROUELI	17.6	2	0.0	15.4	943.2	56	569.4	654.3	114	144	166	*
35	KONOBOUGOU	6.0	2	0.0	17.2	950.9	46	477.5	706.7	35	135	199	*
36	KE-MACINA	17.7	2	0.0	2.0	644.2	47	442.3	698.3	*	92	146	*
37	BLA	5.0	2	8.0	18.1	943.5	46	554.0	657.5	28	143	170	62
38	NIONO	12.0	1	0.0	7.0	687.5	45	462.0	441.6	171	156	149	*
39	TOMINIAN	5.3	2	25.0	16.4	1164.5	50	527.3	616.3	32	189	*	21
40	MOPTI	3.3	2	0.0	11.5	678.6	54	507.2	422.8	29	161	134	*

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%
X12et X11: paramètres des années 2012 et 2011 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 12 et 11 nulles CN: cumul Normal